

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Piopolis tenue le 7 novembre 2016 à l'édifice municipal de Piopolis à 19 h à laquelle sont présents le maire Marc Beulé, la conseillère Marie-Claire Thivierge et les conseillers Luc Beulé, Nil Longpré, Alfonsus Herscheid et Jean-Marc de Raeve.

Le poste de conseiller # 1 est vacant.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Karine Bonneau, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2016-11-196

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,
Appuyé par le conseiller Luc Beulé
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en modifiant les points suivants :

Ajout : 6.8 Prêt de la salle du Café de Pio
11.6 Mandat CCU, évaluation des critères pour un règlement sur les PIIA
Modifier : 11.3 Avis de motion Règlement 2016-011 modifiant le Règlement 1997-007 constituant un comité consultatif d'urbanisme

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
ORDRE DU JOUR**

*« Toute décision du Conseil municipal doit être prise
dans le meilleur intérêt des citoyens »*

DATE : Le lundi 7 novembre 2016

HEURE : 19 h

ENDROIT : Édifice municipal

1.0 Adoption de l'ordre du jour

2.0 Adoption des procès-verbaux du 3 octobre et du 24 octobre 2016

3.0 Suivi de la dernière séance

3.1 Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière

- Date d'adoption du budget 2017
- Appel d'offres travaux pavillon camping municipal
- Journées des Sommets
- Open mic
- Fermeture des bureaux période des fêtes

3.2 Rapport du maire

- Rapport Conseil des maires 19 octobre

4.0 Période de questions (15 minutes max.)

5.0 Correspondance

6.0 Administration générale

- 6.1 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
- 6.2 Avis de vacances à un poste de membre du Conseil
- 6.3 Souper de Noël : élus et employés et vœux dans l'Écho de Frontenac
- 6.4 Demande d'appui méthode de convocation des séances spéciales du Conseil : Notre-Dame-des-Bois
- 6.5 Prêt d'un local gratuit : cours anglais Commission scolaire des Hauts-Cantons
- 6.6 La Constellation : adhésion au projet paniers de Noël
- 6.7 Résiliation bail locataire

7.0 Sécurité publique

8.0 Transport

- 8.1 Appel de candidatures pour 3^e homme voirie déneigement
- 8.2 Demande Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)

9.0 Hygiène du milieu

10.0 Santé et bien-être

- 10.1 Renouvellement d'adhésion annuelle JEVI
- 10.2 Renouvellement d'adhésion annuelle Carrefour action municipale et famille

11.0 Aménagement, urbanisme et développement

- 11.1 Dépôt du rapport annuel CCU
- 11.2 Nomination du président du CCU et avis de démission membre producteur agricole
- 11.3 Avis de motion Règlement 2016-08 modifiant le Règlement 1997-007 constituant un comité consultatif d'urbanisme (obligation un membre producteur agricole)
- 11.4 Demande de dérogation mineure lot 5 206 717 situé au 433, chemin Beulé à Piopolis
- 11.5 Fin de droit de construire 559, chemin de la Rivière-Bergeron

12.0 Loisirs et culture

- 12.1 Café de Pio
- 12.2 Horaire 2016-2017 de la patinoire

13.0 Comptes à payer

14.0 Dépenses récurrentes

15.0 Varia

16.0 Rapport des comités

Conseillère # 1 Poste vacant.

Conseiller # 2 M. Alfonsus Herscheid

Administration générale

Aménagement, urbanisme et développement

Politique familiale et des aînés

Café de Pio

Comité : Comité consultatif d'urbanisme, de sélection œuvres d'art Café de Pio et Comité culturel de Piopolis

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge

Loisirs et culture

Comité : Festival Piopolis fête l'hiver et les Échos de Piopolis

Conseiller # 4 : M. Jean-Marc de Raeve

Hygiène du milieu

Aménagement, urbanisme et développement

Comités : Comité consultatif d'urbanisme, APLM, Marina et COBARIC

Conseiller # 5 : M. Luc Beaulé

Santé et bien-être

Comités : Accueil nouveaux arrivants et Comité de développement local de Piopolis

Conseiller # 6 : M. Nil Longpré

Aménagement, urbanisme et développement

Comités : Route des Sommets et Cœurs villageois

Maire : Marc Beaulé

Transport

Comités : Conseil des maires, comités de la MRC et voirie

17.0 Période de questions (15 minutes max.)

18.0 Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-197

2.0 Adoption des procès-verbaux du 3 et 24 octobre 2016

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,

Appuyé par le conseiller Nil Longpré

Et résolu,

QUE les procès-verbaux du 3 et 24 octobre 2016 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.0 Suivi de la dernière séance

3.1 Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière

- Date d'adoption du budget 2017 : la séance extraordinaire d'adoption du budget se fera le jeudi 15 décembre 2016 à 18 h.
- Appel d'offres travaux pavillon camping municipal : mandat donné à la séance extraordinaire du 24 octobre à Construction générale Blais inc. pour refaire à neuf le pavillon à la plage, soit la plus basse

soumission à 65 523 \$, conditionnel à l'obtention de la subvention de la TECQ.

- Journées des Sommets: le long weekend de l'Action de grâce, les 8 et 9 octobre derniers, 250 personnes ont profité de la promotion gelato au Café de Pio dans le cadre des journées de Sommets.
- Open Mic : le 15 octobre dernier, plus de 60 personnes se sont réunies au Café de Pio et plus d'une dizaine d'artistes se sont donnés en spectacle, remerciement à M. Hamel pour la sollicitation des commanditaires et pour l'animation de la soirée. Un profit total de 2033\$ a été remis à l'Association Touristique et culturel de Piopolis.
- Fermeture des bureaux période des fêtes : fermeture du bureau municipal pendant la période des fêtes soit les semaines du 25 décembre 2016 et du 1er janvier 2017.

3.2 Rapport du maire

- Rapport du Conseil des maires du 19 octobre 2016 : M. Alfonsus Herscheid a agi comme maire suppléant lors du Conseil des maires du 19 octobre dernier et il fait rapport des principaux points qui ont été traités.

4.0 Période de questions (5 minutes max.)

- Matières organiques
- Prix de bac bruns
- Construction bureaux MRC
- Route des pionniers : interdiction aux camions

5.0 Correspondance

La liste de la correspondance reçue au cours du mois d'octobre 2016 est remise aux membres du Conseil. La liste est en annexe.

6.0 Administration générale

6.1 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires

Monsieur le Maire, Marc Beulé, ainsi que la conseillère Marie-Claire Thivierge et les conseillers Luc Beulé, Jean-Marc de Raeve, Nil Longpré et Alfonsus Herscheid déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires pour l'année 2017.

6.2 Avis de vacances à un poste de membre du Conseil

Monsieur le Maire, Marc Beulé, fait la lecture de la lettre de démission de la conseillère Marie Poissant-Manning. La directrice dépose cet écrit et constate la vacance du poste # 1 du Conseil. Puisque la vacance est constatée moins de 12 mois avant des élections générales du 5 novembre 2017, le Conseil municipal ne juge pas nécessaire d'aller en élections partielles pour combler le poste.

2016-11-198

6.3 Souper de Noël : élus et employés et vœux dans l'Écho de Frontenac

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par le conseiller Luc Beulé
Et résolu,

QU'un souper de Noël se tiendra à l'Auberge au Soleil Levant de Piopolis le jeudi 15 décembre prochain pour les employés et les élus de la Municipalité ainsi que leurs conjoints;

QUE la Municipalité défraie le coût du repas des élus et des employés et de leurs conjoints, mais les consommations alcoolisées sont aux frais de chacun;

QUE la Municipalité offre ses vœux de Noël à la population via l'Écho de Frontenac pour un montant de 175 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-199

6.4 Demande d'appui méthode de convocation des séances spéciales du Conseil : Notre-Dame-des-Bois

ATTENDU le Code municipal du Québec, chapitre C-27.1, article 156, concernant l'avis de convocation des séances extraordinaires du Conseil;

ATTENDU QUE les moyens de convocation permis sont restrictifs et astreignants;

ATTENDU QU'il serait souhaitable afin de faciliter grandement les procédures de convocation d'ajouter à l'article 156, paragraphe 2, deux autres moyens de convocation, soit par courrier électronique et par un logiciel de partage de fichiers.

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Piopolis appuie la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois dans sa demande auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) afin que les deux moyens nommés ci-haut soient approuvés;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-200

6.5 Prêt d'un local gratuit : cours anglais Commission scolaire des Hauts-Cantons

ATTENDU QUE dans l'article 4 du Règlement 2016-07 concernant la politique de location de la salle communautaire, de ses locaux, ainsi que de la salle du Café de Pio peuvent être utilisées gratuitement pour certains usages avec l'autorisation par résolution du Conseil;

ATTENDU QUE le Centre d'éducation des adultes de la Commission scolaire des Hauts-Cantons souhaite offrir des cours d'anglais pour les citoyens de Piopolis et des municipalités de la MRC à l'hiver 2017 dans un local situé au 2^e étage de l'édifice municipal et souhaite que le local soit utilisé sans frais;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,
Appuyé par le conseiller Alfonsus Herscheid
Et résolu,

QUE le Conseil municipal accepte la demande d'utilisation sans frais du local par le Centre d'éducation des adultes de la Commission scolaire des Hauts-Cantons pour les cours d'anglais à l'hiver 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-201

6.6 La Constellation : adhésion au projet paniers de Noël

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,

Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

QUE la Municipalité contribue financièrement à la campagne des Paniers de Noël 2016 mise en place par la Constellation 0-5 ans du Granit qui offre des livres neufs aux enfants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-202

6.7 Résiliation bail locataire

ATTENDU le bail à durée fixe de 12 mois entre la Municipalité (propriétaire) et le locataire, M. Sébastien Laflamme pour le logement situé au 407, rue Principale;

ATTENDU QUE le bail a été signé le 1^{er} juillet 2011 et qu'après expiration de cette location à terme fixe, la location est devenue une location au mois puisqu'il n'y a pas eu signature d'un nouveau bail;

ATTENDU QUE M. Sébastien Laflamme a avisé la Municipalité par le formulaire N9 (Avis de résiliation de la location donné par le locataire), le 31 octobre 2016, son intention de déménager dans les 60 jours tel que prévu dans la loi, soit pour le 31 décembre 2016;

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé
Et résolu,

QUE les membres du Conseil accusent réception du formulaire N9 et acceptent l'avis de résiliation de la location du locataire, M. Sébastien Laflamme pour le logement situé au 407, rue Principale dont la Municipalité est propriétaire;

QUE M. Sébastien Laflamme, locataire, devra quitter le logement et enlever tous ses effets personnels du logement au plus tard à la date de résiliation, le 31 décembre 2016;

QUE si le locataire quitte le logement au plus tard à cette date, mais abandonne des effets personnels, il sera réputé avoir renoncé à ses droits à l'égard de ces effets et la Municipalité pourra en disposer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-203

6.8 Prêt de la salle Café de Pio

ATTENDU QUE dans l'article 4 du Règlement 2016-07 concernant la politique de location de la salle communautaire, de ses locaux, ainsi que de la salle du Café de Pio, la salle du Café de Pio peut être utilisée gratuitement pour certains usages avec l'autorisation par résolution du conseil;

ATTENDU la demande de Madame Céline Turcotte, citoyenne de Piopolis, qui souhaite organiser une activité les 12 et 19 novembre 2016 pour les citoyens de Piopolis et de la MRC du Granit au Café de Pio et obtenir la salle gratuitement;

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge
Et résolu,

QUE le Conseil municipal accepte la demande de Madame Céline Turcotte pour l'utilisation sans frais de la salle du Café de Pio pour une activité les 12 et 19 novembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0 Sécurité publique

Aucun sujet à traiter.

8.0 Transport

8.1 Appel de candidatures pour 3e homme voirie déneigement

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de l'appel de candidatures dans l'*Écho de Frontenac* et dans d'autres moyens de communication pour un 3^e homme en voirie pour le déneigement. L'appel de candidatures se terminera le 17 novembre prochain.

8.2 Demande Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des travaux retenus à la Municipalité de Piopolis au Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) de la MRC du Granit.

9.0 Hygiène du milieu

Aucun sujet à traiter.

10.0 Santé et bien-être

2016-11-204

10.1 Renouvellement d'adhésion annuelle JEVI

ATTENDU QUE JEVI est un organisme communautaire ayant pour mission la promotion du mieux-vivre et la prévention du suicide auprès de la population de l'Estrie qui existe depuis 30 ans;

ATTENDU QUE depuis 2000, JEVI a été reconnu comme Centre de prévention du suicide pour la région de l'Estrie;

ATTENDU QUE le suicide, au Québec, tout comme dans notre région, est un phénomène préoccupant, la prévention du suicide doit être une priorité;

ATTENDU QUE JEVI s'investit dans les quatre niveaux d'action généralement reconnus soit : la promotion, la prévention, l'intervention et la postvention;

Il est proposé par le conseiller Luc Beulé,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis appuie l'organisme JEVI en renouvelant son membership pour l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-205

10.2 Renouvellement d'adhésion annuelle Carrefour action municipale et famille

ATTENDU QUE Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif engagé dans la promotion, la mise en oeuvre, l'accompagnement et le suivi des politiques familiales municipales (PFM) ;

ATTENDU QUE l'organisme offre des services de soutien et d'accompagnement relatifs au développement des politiques familiales afin d'améliorer la qualité du milieu de vie des familles, des enfants et des aînés du Québec ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis est en processus d'une mise à jour de sa politique familiale municipale et de sa politique des aînés et que le soutien de l'organisme est indispensable à la réalisation ;

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge
Et résolu,

QUE la Municipalité renouvelle son adhésion au Carrefour action municipale et famille pour l'année 2016-2017 au montant de 74 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.0 Aménagement, urbanisme et développement

11.1 Dépôt du rapport annuel CCU

Monsieur le Maire dépose le rapport annuel du CCU pour l'année 2016.

2016-11-206

11.2 Nomination du président du CCU et avis de démission du membre producteur agricole

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la démission de Monsieur Louis Noël comme membre producteur agricole du CCU.

ATTENDU QUE selon l'article 8 du Règlement 1997-007 constituant un comité constituant un comité consultatif d'urbanisme (CCU), à chaque date d'anniversaire de formation du comité, le Conseil doit nommer un président parmi les membres du comité;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,
Appuyé par le conseiller Alfonsus Herscheid
Et résolu,

QUE M. André St-Marseille agira à titre de président du CCU au cours de la prochaine année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.3 Avis de motion Règlement 2016-11 modifiant le Règlement 1997-007 constituant un comité consultatif d'urbanisme (obligation un membre producteur agricole)

Le conseiller Nil Longpré donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil sera présenté, pour adoption, un RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-11 modifiant le Règlement 1997-007 constituant un comité consultatif d'urbanisme .

2016-11-207

11.4 Demande de dérogation mineure lot 5 206 717 situé au 433, chemin Beaulé à Piopolis

ATTENDU la demande de dérogation mineure n° 2016-09-008 de Monsieur Marc Pelletier proposant deux options de subdivision du lot 5 206 717 situé au 433, chemin Beaulé à Piopolis ;

ATTENDU QUE la première option consiste à subdiviser une partie du lot 5 206 717 et de l'annexer au lot voisin 5 207 160 afin d'obtenir une superficie de 4000 m² exigée dans l'article 6.1 du Règlement de lotissement 2006-010 pour permettre la construction sur un lot dans le zonage VILL-3;

ATTENDU QUE cette demande de lotissement fera moins de 40 mètres de profondeur et que selon l'article 6.1, la profondeur moyenne minimum exigée est de 75 mètres ;

ATTENDU QUE la deuxième option consiste à subdiviser le lot 5 206 717 en deux lots d'environ 7 000 m² et 4 500 m² ;

ATTENDU QUE la subdivision est impensable puisque le dit lot est situé en bordure du lac Mégantic, traversé par un cours d'eau (ruisseau) et comprend un étang et que selon l'article 10.1.2 du Règlement de zonage 2006-009, aucune construction n'est permise à 15 mètres d'une bande riveraine ;

ATTENDU QUE le propriétaire souhaite remplir l'étang, ce qui est une solution non envisageable au niveau de l'environnement;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure est faite, car le propriétaire souhaite subdiviser afin de faire un second lot constructible et pouvoir le vendre;

ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil municipal de refuser les deux options de subdivision de la demande de dérogation mineure n° 2016-09-008 de Monsieur Marc Pelletier sur le lot 5 206 717 situé au 433, chemin Beaulé à Piopolis pour en faire un second lot constructible.

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

QUE la demande de dérogation mineure n° 2016-09-008 de Monsieur Marc Pelletier pour permettre la subdivision du lot 5 206 717 situé au 433, chemin Beaulé à Piopolis, est refusée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-208

11.5 Fin de droit de construire 559, chemin de la Rivière-Bergeron

ATTENDU la demande de dérogation mineure n° 2015-04-002 du 23 avril 2015 de Madame Annie-Claude Verret qui avait permis l'extension du délai d'un an pour reconstruire un bâtiment détruit par un incendie le 6 novembre 2013 sur les lots 5 207 215, 5 206 770 et 5 206 401 situés au 559, chemin de la Rivière-Bergeron à Piopolis ;

ATTENDU QUE jusqu'à présent, rien n'a été fait, malgré un permis de construction qui prolongeait encore d'un an;

ATTENDU QUE l'inspecteur en bâtiment et en environnement, Monsieur Serge Gaudard, a avisé Madame Annie-Claude Verret ainsi que son agent immobilier, Monsieur Steve Bachand que le permis de construire arrivait à échéance en août 2016 et qu'elle devait faire une demande de dérogation;

ATTENDU QUE la nouvelle demande de dérogation n'a pas été faite malgré un envoi de courriel le 15 août et un rappel le 30 août;

QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'abandonner le droit acquis de construire suite au délai dépassé après un incendie en 2013 ;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé
Et résolu,

QUE le Conseil municipal abandonne le droit acquis de construire après un incendie sur un lot dérogoire situé au 559, chemin de la Rivière-Bergeron propriété de Madame Annie-Claude Verret.

2016-11-209

11.6 Mandat CCU, évaluation des critères pour un règlement sur les PIIA

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite se prévaloir d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) puisque c'est un outil qui permet aux municipalités d'assurer la qualité de l'implantation et l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation;

ATTENDU QUE préalablement, un secteur ou des secteurs ainsi que des critères d'évaluation des plans doivent être déterminés afin de pouvoir élaborer un règlement;

ATTENDU QUE la Municipalité doit posséder un Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui est chargé d'évaluer les plans en fonction des objectifs et critères d'aménagement fixés dans le règlement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis possède un tel comité depuis 1993;

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé
Et résolu,

QUE le Conseil municipal demande au comité consultatif d'urbanisme (CCU) de faire des recommandations au Conseil sur les critères d'évaluation à inclure dans le règlement sur les PIIA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.0 Loisirs et culture

12.1 Café de Pio

Madame la directrice générale et secrétaire-trésorière donne un estimé des activités de fonctionnement pour 2016 du Café de Pio. Les chiffres seront vérifiés par les vérificateurs comptables en début d'année 2017.

2016-11-210

12.2 Horaire 2016-2017 de la patinoire

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré
Et résolu,

QUE le Conseil procède à l'embauche de M. Pierre-Jean Harenclak à titre de préposé à la patinoire municipale pour la saison 2016-2017, au taux horaire établi à la politique salariale et pour une période approximative de 10 semaines selon les conditions météorologiques.

QUE l'horaire pour la patinoire sera la suivante :

Samedi de 13h00 à 18h00
Dimanche de 13h00 à 17h00

*Jours fériés et congés scolaires : 13 h à 18 h

* La patinoire sera fermée le 25 décembre et le 1er janvier.

Le 9 janvier et le 6 mars, c'est l'horaire du dimanche qui prévaudra.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.0 Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.0 Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois d'octobre 2016 est déposée aux membres du Conseil.

15.0 Varia

Aucun sujet à traiter.

16.0 Rapport des comités

Conseillère # 1 Poste vacant.

Conseiller # 2 M. Alfonsus Herscheid
Étude des soumissions pavillon de la plage.
Rencontre avec le comité *Amis des aînés*.
Rencontre MTQ pour le déneigement.
Vérification des travaux rang des Grenier avec Excavation Lafontaine et ingénieur mandaté par la Municipalité.
Rencontre avec un ingénieur de la Firme WSP sur le PIIRL.
Participation au Conseil des maires du 19 octobre.
Participation à un CCU le 20 octobre.

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge
Rencontre Piopolis fête l'hiver à venir le mercredi 9 novembre à 19 h.
Information sur le dîner communautaire du 26 octobre dernier : 56 personnes ont participé.

Conseiller # 4 : M. Jean-Marc de Raeve
Rencontre avec Rémi Morin sur les rivières.
Contact avec Bell pour le réseau cellulaire, mais pas de réponse.
Participation à un CCU le 20 octobre.

Conseiller # 5 : M. Luc Beaulé
Tournée des bâtiments et équipements municipaux en vue de préparer le budget.
Travail sur le souper des bénévoles 2017.

Conseiller # 6 : M. Nil Longpré
Réunion d'automne Route des Sommets à venir dans 2 semaines.
Information sur l'augmentation de l'achalandage du site de Tourisme Cantons-de-l'Est pour la Route des Sommets.

Maire : Marc Beaulé
Absent pendant 3 semaines.

17.0 Période de questions (30 minutes max.)

- Silo de M. Roy démolit
- Vaccination nouvelle façon

- Dimanche 27 novembre : Guignolée et banque alimentaire (9 h à 11 h à Piopolis)
- Campagne de pommes de terre en novembre
- Café de Pio
- Modification Règlement CCU

2016-11-212

18.0 Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,

QUE la séance soit levée ; il est 20 h 19.

Karine Bonneau, directrice générale et
secrétaire-trésorière

Marc Beaulé, maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de Octobre 2016

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
882	ACMÉ VACCUUM	Filtre soufflante - Batiment de service	400.11
571	Alfonsus Herscheid	Congrès FQM	1 130.00 \$
164	ADMQ - Québec	Formation directrice	319.63 \$
292	Biolab	Eau usées - échantillons 2849931	61.45 \$
292	Biolab	Eau potable - éch. 2849928, 2844929, 2849930 et 2880904	91.75 \$
351	Bureautique Guy Drouin	Photocopies du 2016/02/20 au 2016/05/20	714.64 \$
223	Canadian Tire	Aspirateur - Garage	144.86 \$
632	Carrière Excavatech	30.93 Tonnes 0 1/2 - 3/8	606.55 \$
594	Cherbourg	Fini de plancher - Éd. Municipale	114.98 \$
225	Danny Grenier	5 cordes de bois - Camping 2016-08-20	225.00 \$
981	Entrepôt Plancher Design	4 tapis d'entrée - Éd. Municipale	189.72 \$
1059	Entreprise BLV	Lavage extérieur - Maison Laurier-Gauthier	920.95 \$
1056	Fecteau Plans	Plan soumissions - Marquise camping	245.76 \$
864	Formation Secours GPAM	1 ensemble d'électrodes pour DEA	82.79 \$
976	Isabelle Cameron	Frais de déplacement pour information Sanitaire	34.04 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Peinture, sup. magnétique, collier - Sentier - Garage	77.06 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Bois traité - Quai de la Ferme	146.84 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Crampe - patinoire, boulons - sentier	38.73 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Scell., anti-corros, vis traité - Maison LG - Quai de la F	114.58 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Bidon antigel, Chaux unijardin - Borne sèche, Roseaux	336.14 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Bidon antigel - Camping	8.45 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Planches 1/2 sentier, 1/2 camping	57.91 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Crédit sur compose d'asphalte	(1.86) \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Connecteur Y 2 valves laiton - GARage	31.57 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Étrier, coin, rond., anti-corr., sentier-camping-garage	275.95 \$
40	Lafontaine & Fils Inc.	Changement de ponceaux - Chemin du Lac	12 480.12 \$
40	Lafontaine & Fils Inc.	Nettoyage de fossé	2 150.45 \$
40	Lafontaine & Fils Inc.	Changement ponceaux - rang des Grenier	22 076.45 \$
267	Le Centre du Camion (Amiante) inc.	Valves et filtres - Inter	874.48 \$
267	Le Centre du Camion (Amiante) inc.	Boyau - fitting - Inter	41.17 \$
42	L'Écho de Frontenac	Offre d'emploi - Voirie hivernale	310.44 \$
16	Le Magasin Général	Essence - Camionnette 2016-10-05	95.19 \$
16	Le Magasin général	Essence - Camionnette 2016-10-27	104.07 \$
485	Les Entreprises Claude Rhéaume	Tamiser la réserve de sable	3 432.00 \$
12	Les Entreprises Périnet Inc.	Raccord, tuyau égoût - Champs de roseaux	20.84 \$
12	Les Entreprises Périnet Inc.	Colle - Champs de roseaux	3.90 \$
241	Les Pétroles R.Turmel inc.	Filtre de fournaine - Bureau de poste	1.51 \$
241	Les Pétroles R.Turmel inc.	Diesel livré au garage 2016-10-25	620.07 \$
241	Les Pétroles R.Turmel inc.	Mazout livré au garage 2016-10-18	330.50 \$
284	Linda Lafontaine	Préposé à la Halte - Action de Grâce	105.00 \$
348	Municipaliét de Frontenac	Retrait des bouées	100.00 \$

17	MRC du Granit	Note de crédit pour vidange facturé en trop	(87.95) \$
17	MRC du Granit	Agent valideur - Avril à sept. 2016	45.00 \$
111	Pièces d'autos L. Veilleux inc.	Douilles T25	7.12 \$
18	Ordinatech Estrie	Toner Brother TN 1030 - Camping	63.24 \$
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Coupling, huile, gant - Inter-Camionnette-Garage	81.63 \$
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Kit switch recul Inter	41.39 \$
37	Ressorts Robert-Traction Mégantic	Inventaire boulons - Garage	176.03 \$
37	Ressorts Robert-Traction Mégantic	Boule 1-7/8, coupleur - Artic Cat VTT	24.37 \$
995	Richard Boulanger	Débroussaillage aux champs des roseaux	273.64 \$
955	Serge Gaudard	Frais de déplacements - Urbanisme	59.34 \$
721	Société Mutuelle de Prévention inc.	Forfait pour juillet à décembre 2016	514.68 \$
302	Vianney Morin	Calibration du système d'épandage	80.00 \$
1037	Xérox	Copies du 27 août au 25 sept. 2016	55.01 \$
		Grand total des dépenses récurrentes	49 992.17 \$

429			
429			
544	EBSCO	Crédit - Montant payé en trop	7.88 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2015	4 408.75 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 octobre 2015	1 481.93 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2016	4 481.93 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 octobre 2016	1 450.43 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2017	4 650.43 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 octobre 2017	1 414.43 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2018	4 614.43 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 octobre 2018	1 373.63 \$
	Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2019	101 273.63 \$

Liste des dépenses récurrentes pour le mois de Octobre 2016

Fournisseurs	Description	Montant payé
	Remises de l'employeur	8370.68
Caisse Desjardins	Salaire des employés	26 388.83 \$
	Salaire des élus	2 079.04 \$
Bell Canada	Internet de la Halte pour le mois oct. 2016	47.14 \$
Bell Mobilité pagette	Pagette pour le mois de OCTOBRE	20.97 \$
Bell Mobilité cellulaire	Cellulaires facturés pour septembre - Maire & DG	107.98 \$
Câble-Axion	Internet + téléphone novembre 2016- Camping	294.07 \$
Câble-Axion	Internet et téléphone - Café de Pio	31.69 \$
Câble-Axion	Ligne téléphone ascenseur + Internet bureau nov.	89.12 \$
Communication plus	Émetteur-récepteur pour novembre	93.13 \$
Hydro Québec	Électricité du mois du septembre 2016	226.73 \$
Hydro Québec	Électricité du 2016-09-07 au 2016-10-06 - Sys. Chauffag	404.41 \$
MRC du Granit	Vidange complète hors circuit 708, Riv. Berg.	146.28 \$
Lucie Grenier	Entretien de la Bibliothèque pour le mois de Octobre	125.00 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc.	Entente de triage au 7 oct. 2016	126.66 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 Inc.	Récupération de rebut du 2016-10-19	23.75 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc.	Récupération de rebut du 2016-10-04	23.75 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc.	Récupération de rebut du 28 et 31 oct.	58.93 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc.	Récupération de rebut du 2016-1024	31.31 \$
Valoris	Enfouissement du 29 septembre 2016	16.78 \$
Valoris	Enfouissement du 03, 06 et 13 octobre	418.80 \$
Visa Desjardins	Achat du mois septembre 2016	635.11 \$
Grand total des dépenses récurrentes		31 389.48 \$

CORRESPONDANCE REÇUE AU BUREAU MUNICIPAL EN OCTOBRE 2016

Liste déposée à l'assemblée du 07 Novembre 2016

MRC DU GRANIT

- Procès-verbal du comité administratif du 21 septembre 2016 (Courriel)
- Procès-verbal de la séance du comité administratif du 19 octobre 2016 (Courriel)
- Procès-verbal de la séance du conseil des maires du 19 octobre 2016 (courriel)

COURRIER

Fondation CSSS du Granit :

- Lors du 24e Tournoi de golf, grâce à la contribution financière de tous, les employés du CIUSSS de l'Estrie - CHUS - CSSS du Granit vont remettre à la Fondation du CSSS du Granit un chèque qui dépassera les 59 000 \$.

UPA Granit :

- Le Syndicat local de l'UPA du Granit est heureux de vous faire parvenir son rapport annuel de l'année 2016 pour la simple et bonne raison que l'agriculture est un secteur important dans votre municipalité.(Courriel)

Ministère de la Sécurité publique :

- Nous ont fait parvenir un exemplaire de la récente publication "La sécurité incendie au Québec - Statistiques sur les incendies déclarés en 2014". Ce document présente notamment les principaux faits saillants qui ressortent de l'analyse des 15 952 incendies déclarés en 2014. (Courriel)

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes :

- Nous offre la chance de faire valoir notre point de vue à l'examen de Postes Canada.
-

LA SDE du Granit :

-La Société de développement économique du Granit annonce l'entrée en fonction de Monsieur Jean-François Ruel au poste d'agent de développement touristique.

Ministère des Transports :

Nous demande de désinstaller les panneaux indiquant la distance sécuritaire à respecter entre cyclistes et automobilistes.

L'ATCP :

Les membres bénévoles de l'Association touristique et culturelle de Piopolis vous remercient pour votre généreuse participation à la réussite de leur activité de financement du 15 octobre * À toi le micro*.

GRAND FONDO LAC-MÉGANTIC :

La troisième édition du Gran Fondo Lac-Mégantic fut une réussite. 350 participants. Ils tiennent à nous remercier grandement pour notre soutien.

Ministère de la Culture et des Communications :

Le 24 novembre prochain, entrera en vigueur un règlement sur affichage en français.

Minsitère de la Culture et des Communicatios :

Le ministère souhaite consolider une collaboration avec les villes et les municipalités dans la protection et la mise en valeur des biens et autres éléments patrimoniaux qui possèdent un intérêt pour leurs collectivités locales et régionales.

OFFRES DE SERVICES

TherrienCouture :

Offre leurs services en tant qu'avocat pour représenter et répondre à nos questions.